

Le MORVAN

FÉVRIER 1969

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

LE MORVAN EST, ACTUELLEMENT, PARTAGÉ ENTRE QUATRE GRANDS DÉPARTEMENTS ET SIX SOUS-PRÉFECTURES. CERTAINS PROJETS DE RÉGIONALISATION VEULENT DE PLUS LE PARTAGER EN TROIS RÉGIONS : LA BOURGOGNE, LE LYONNAIS ET LE CENTRE. CE SERAIT LE COMBLE DE LA DÉMENCE !

L'unité du MORVAN dans la régionalisation

En 1929, l'année même où il recevait son prix Goncourt, Maurice Constantin-Weyer écrivait, dans un des meilleurs livres qui aient été écrits sur notre pays :

« Le Morvan au cœur même de la France, est un pays enchaîné. En plein XX^e siècle, il fait figure de colonie ».

Notre but, au sujet de la régionalisation, est volontairement limité : nous n'indiquons même pas de préférence, bien que nous en ayons, pour une région plutôt que pour une autre.

Mais, nous voulons, et nous voulons bien, de toute notre énergie, que le Morvan cesse d'être un pays disloqué, enchaîné, méprisé.

Dans la préface à l'importante étude de M. de Rincquesen, M. le préfet de Bourgogne a reconnu la légitimité de cette revendication primordiale.

L'idée d'un Morvan un et indivisible, a gagné l'administration. C'est autour d'un Morvan uni qu'a été ordonnée la Bourgogne, afin qu'elle rassemble ce qui avait été déchiré ».

Aux femmes

L'unité touristique a déjà été réalisée. Il faut maintenant que l'unité administrative totale devienne effective.

Cette revendication limitée mais essentielle, vitale, est mandatée par l'Académie du Morvan, par le Comité d'Aménagement du Morvan, par les Mandataires de Paris et par tous les groupements. C'est-à-dire tout le Morvan unanime et debout.

Que vive donc bientôt dans une grande région, le grand Morvan uni. D'Avallon à Digoin, de Chit'y au Creusot, de Bourbon-Lancy à Arnay-le-Duc, de Moulins-Engilbert à la vallée de la Dheune.

Chateaubriand découvre « un pays enchanté »

LE MORVAN

(VENDREDI 27 MAI 1803)

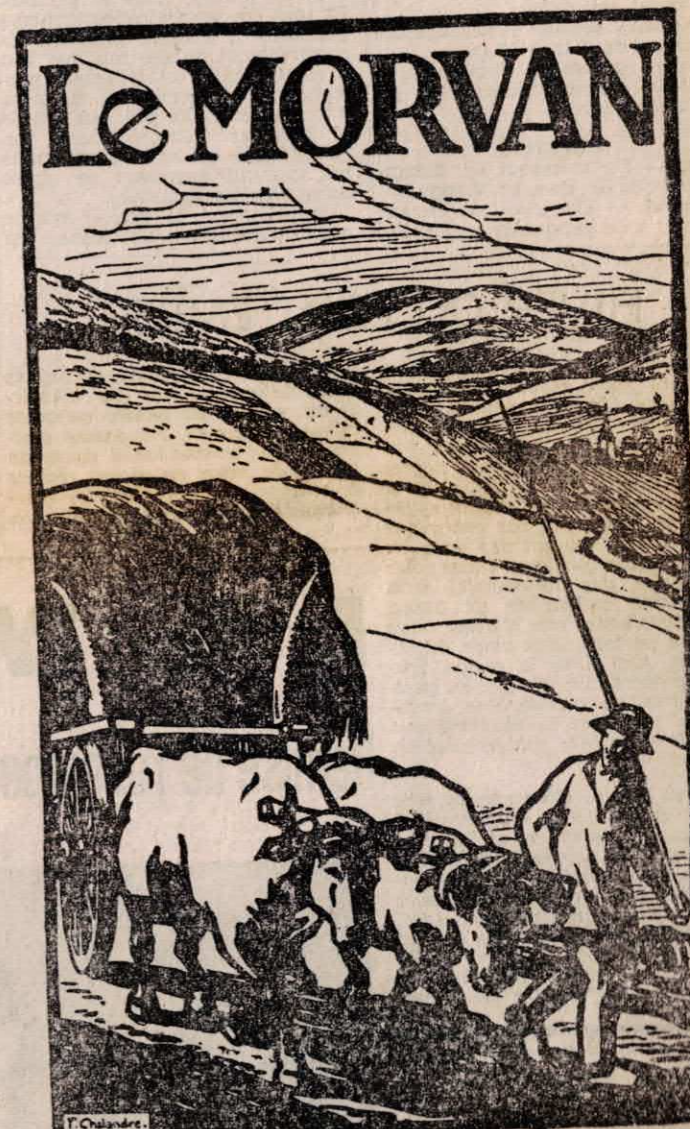
Chateaubriand, dont on commémore, cette année, la naissance (4 septembre 1768) a traversé le Morvan à l'occasion de voyages qu'il fit dans le Midi de la France et en Italie. La première fois, ce fut en octobre 1802 : il se rendait à Avignon pour saisir des contre-façons du *Genie du Christianisme* et d'*Atala*.

A notre connaissance, on ne trouve dans son œuvre qu'un texte relatif au Morvan : sa longue lettre du 29 mai 1803, dimanche de Pentecôte, adressée de Lyon à ses amis, le poète Chénodolle et le

moraliste Joubert, qui passait une partie de l'année dans sa maison de Villeneuve-sur-Yonne. Cette lettre figure dans le tome premier de la *Correspondance Générale* (1) publiée par Louis Thomas, de 1912 à 1924, avec une longue interruption due à la guerre.

Nommé le 4 mai 1803, premier secrétaire d'ambassade à Rome, Chateaubriand quitte notre capitale le jeudi 26 mai, au début de l'après-midi. Le surlendemain, à 11 heures du soir, il arrive à Lyon « La rapidité de mon voyage, écrit-il, m'a empêché de bien jouir des magnifiques campagnes que j'ai parcourues depuis cinq ou six lieues avant Autun, jusques à Lyon. Mais je doute, cher Chénodolle, que l'Italie nous offre rien de plus beau. Je vais essayer de te les décrire pour toi, pour notre petite société et surtout pour Joubert »

S'étant endormi dans sa voiture, il ne se réveille qu'au-delà de Villeneuve, à 4 heures du matin. Après avoir balancé un moment, il renonce à sonner chez Joubert et continue sa route. « Rien de bien remarquable jusqu'à Auxerre (...), mais à Pierre-Ecrite, neuf lieues avant Autun, commence un pays enchanté. Ce sont des espèces de petites montagnes comme



ÉDITÉ PAR LES SYNDICATS D'INITIATIVE DE CLAMECY, SAINT-HONORÉ, NEVERS

notre patrie

Pourquoi cette page morvandelle ?

POUR servir de LIEN entre les soixante Académiciens du Morvan ; entre les nombreux et éminents membres correspondants.

Avec ceux restés dans le vieux pays : les vrais « manants », avec les exilés, nombreux dans le monde entier, car il y a une vraie diaspora morvandelle.

Entre nos cités : Autun, Le Creusot, Avallon, Château-Chinon, Arnay-le-Duc, Saulieu, Luz, Bourbon-Lancy. Cités qui semblent aujourd'hui s'ignorer, séparées par les divisions administratives, bien plus que par la montagne.

Pour faire CONNAITRE aux touristes, aux Morvandiaux eux-mêmes, les beautés du Morvan ; ses monts, ses lacs, ses ruisseaux aux eaux claires, sa forêt, ses monuments, ses richesses naturelles, ses ressources économiques. Mais aussi ses valeurs spirituelles, son archéologie, son histoire, sa littérature, ses traditions.

Pour PRÉPARER L'AVENIR, par les efforts de tous, car il faut que le Morvan vive !

Pour réaliser l'UNITÉ de la petite patrie.

Henri DESBRUERES,
Président de l'Académie du Morvan.

A LIRE...

ROGER DESSUX
LES ENFANTS ÉBLOUIS
Un grand livre

L'auteur, un enseignant distingué, né entre Château-Chinon et Blismes a pris comme cadre de son roman, cette partie du Bas-Morvan.

C'est là que se déroule le fantastique de ses enfants éblouis, au milieu de ses paysans pittoresques et dans des scènes hautes en couleurs.

J. P.

JEAN FOUGERE
NOS TANTES D'AVALLON
Un pastel d'un charme rare

JOSEPH PASQUET
EN MORVAN

Deuxième édition
Prix du Morvan 1968
Prix de la Sté de géographie.

ELIANE FLEURY
RÊVE OU RÉALITÉ
Des poésies pleines de lyrisme.

GEORGES RIGUET
IMAGES CREUSOTINES

Agréable et charmant comme tout ce qu'écrit l'auteur.

ROGER DENUX
FEUILLES VOLANTES
Précieuse anthologie de diverses œuvres de ce savant écrivain.

DOM BENIGNE DEFARGES
L'OCRE EN PUISAYE

JEAN MÈNAND
LES CHATEAUX
DE SAONE-ET-LOIRE

JEAN DUPONT
LA BASILIQUE DE SAULIEU

JOSEPH BRULEY, directeur
LE MORVANDIAU DE PARIS

VUILLEMOT, directeur
MEMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ EDUENNE
D'AUTUN

Lt-colonel DE LA COMBLE,
directeur
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE NATURELLE
D'AUTUN

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
D'ÉTUDES D'AVALLON

A cette place, chaque mois, nous mettrons le portrait d'un homme ayant honoré le Morvan, ou un beau paysage, ou un monument, ou la musique d'une vieille chanson morvandelle.

Aujourd'hui, nous dédions cette première page aux femmes de chez nous.

Filles, femmes, aïeules, elles furent douces et charmantes. Elles surent même parfois être héroïques, comme les Jeanne Hachette de Lormes.

Que toutes ces femmes du Morvan soient les fées bienfaitrices à cette page nouvelle.

Les Morvandiaux à Paris

En attendant que nous puissions publier plusieurs articles sur nos compatriotes à Paris, voici quelques notes sur leur très importante société « La Morvandelle » qu'a bien voulu nous fournir son sympathique et actif secrétaire M. Joseph Bruley.

En 1924, après de nombreux échanges de vue, des compatriotes dynamiques décidèrent de fonder une nouvelle société de Morvandiaux, une société véritablement amicale, d'où seraient exclues toutes questions de politique, finances et religion.

Le bureau de l'assemblée qui créa « La Morvandelle » le 12 septembre 1924, fut ainsi constitué : président, M. Marcel Naulin de Moux ; assesseurs, MM. Danet de Moux et Raffenau Julien de la région de Château-Chinon ; secrétaire, M. Pierre Chandioux, d'Issy-l'Évêque.

Parmi les anciens présidents, on relève les noms de MM. Danet, Lacour, Evrat, Duchemin. Aujourd'hui, Maître Pierre Guyonnet, avocat à la cour, préside la société depuis 23 années.

Dès sa fondation, la « Morvandelle » prospéra rapidement. En 1926, elle décida d'installer « La Maison Morvandelle » au 25 de la rue Saint-Maur, au coin de « la rue du Morvan ».

Le nombre d'inscrits à la « Morvandelle » est de 32.075 à la date du 28 janvier 1969. Malheureusement depuis un demi-siècle beaucoup ont disparu. Actuellement, cinq à six mille familles adressent régulièrement chaque année leurs cotisations à la « Morvandelle ».

Le « Morvandiau de Paris » est l'une des plus importantes revues de celle qui existent parmi les sociétés d'originaires des provinces.

Son tirage varie suivant les époques de l'année et les distributions gratuites, peut faire entre 8 à 10.000 exemplaires.

Il y a eu quelques tirages à 12.000 exemplaires, venant ainsi immédiatement après « L'Auvergnat de Paris ».

Il n'existe pas à Paris, à notre connaissance de sociétés amicales groupant un nombre aussi important de cotisants. Seuls, les Auvergnats, créés par le journal « L'Auvergnat de Paris », se rassemblent tous à une grande fête annuelle à la Porte de Versailles et les Bretons au « Grand Pardon » de Poissy.

Joseph BRULEY,
Secrétaire général de la
« Morvandelle »
directeur du
« Morvandiau de Paris ».



... sont beaucoup plus agréables, parce qu'elles sont couronnées de forêts, et leurs vallées sont laissées en herbe ; il y pait ces bœufs du Morvan qui font, je crois, la richesse du pays. L'espèce en est assez petite, mais elle a l'air plus vigoureuse et elle est d'une vue plus agréable que les grands troupeaux du Cotentin. Je me suis trouvé engagé dans les monticules partie de jour et partie de nuit. Les oiseaux chantaient de tous côtés, et j'ai entendu à la fois les trois passagers du printemps : le coucou, la caille et le rossignol. Un petit bout du croissant de la lune était dans le ciel, tout juste pour m'empêcher de mentir, car je sens que, si la lune n'avait pas été là réellement, je l'aurais toujours mise dans ma lettre. C'eût été à vous à me convaincre de fausseté, l'almanach à la main.

Suit un bel hommage à l'ensemble de notre province : « On peut remarquer, en traversant la Bourgogne, le berceau de notre nation et pour ainsi dire la source du sang français ».

Roger DENUX.

(1) Honoré et Edouard Champion, éditeurs (Paris).

La « patrie », la terre du « Père », des pères, des ancêtres, de ceux qui nous ont donné notre vie, notre sang, notre tempérament, nos traditions.

La patrie, un coin de terre qui peut être pauvre, rude, méprisé, mais qu'on aime d'un amour à la fois charnel et mystique, parce que, suivant l'expression de Romain Rolland, « il est le plus simple, le plus près de l'homme ».

Chose curieuse, ce mot qui a tant de résonance n'est pas ancien dans notre langue française. D'après Littré, il fut employé pour la première fois au XV^e siècle par Alain Chartier. Un siècle plus tard, on reprochait à Joachim du Bellay d'employer ce mot comme un néologisme inutile. « Qui a païs n'a que faire de patrie. » Et cependant n'y a-t-il pas plus de tendresse et d'humain dans patrie que dans pays ?

Le Morvan, qui est un pays très caractérisé, très différent de ses voisins, est-il aussi une patrie ? Qu'est-ce qui fait la patrie ? Demandons-le à un de nos plus grands historiens, Fustel de Coulanges. « Les hommes sentent qu'ils sont un même peuple, lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espoirs. Voilà ce qui fait la patrie. »

Certains de nos voisins ont dit que nous ne réalisons pas ces conditions, parce que nous n'avons jamais eu d'unité politique.

On croit rêver. Est-ce donc une légende sans fondement qu'il a existé 600 ans avant l'ère chrétienne, un « empire Eduen » que le grand historien des Gaules, Camille Julian, appelle « un empire morvandéau » ?

Le professeur Joël Le Gall et le professeur Jean Richard inventent-ils quand le premier écrit : « Les Eduens, les gens du Morvan » et le second : « Les Eduens ont pour domaine essentiel le Morvan, base de leur puissance. »

Ne peut-on lire dans « La Guerre des Gaules », de César, les textes suivants : « Bibracte (notre Beuvray) de beaucoup la plus grande et la plus riche ville des Eduens. » « De tout temps, l'hégémonie de la Gaule entière avait appartenu aux Eduens. » L'affirmation du géographe du premier siècle, Pomponius Mela : « Les Eduens les plus célèbres des Celtes. Clarissimi Celtorum », est-elle une ga-génade ?

Cette glorieuse unité a duré presque six siècles. Elle n'a pas disparu après la conquête romaine.

Dans un récent livre, le professeur Jean Richard écrit : « César évite de châtier trop sévèrement les Eduens ; il leur laisse leur autonomie, leur titre d'amis du peuple romain, leur clientèle. » La Cité des Eduens existe toujours. Autun, la ville d'Auguste, ayant remplacé Bibracte, la vieille capitale abandonnée.

Pendant treize siècles au moins, cette cité célèbre ne cesse d'exister sous la direction des préfets romains d'abord, sous celle des évêques d'Autun ensuite. Au XI^e siècle, l'importante seigneurie de Château-Chinon rend encore hommage aux évêques d'Autun.

« Au IV^e siècle, dit un historien auturois, la cité subsistait comme cadre de l'administration romaine, et elle était encore « magna mirabilis amplitudinis. »

Son territoire ne cesse d'ailleurs de diminuer, égrigné aux extrémités par les évêques de Nevers, d'Auxerre, de Chalon et de Mâcon. Mais le centre conserve son unité sur la plus grande partie du Morvan.

À la fin du Moyen Âge, la première dislocation est faite, constatée par Guy Coquelle : « Partie du Morvan est en Nivernais, partie en Bourgogne, partie en la seigneurie de Château-Chinon. » Celle-ci, depuis 1389, sous Charles VI est rattachée directement à la Couronne, indépendante de ses deux voisins.

Le Morvan a perdu son unité. C'est sa première dislocation. La seconde est pire. La Révolution partage le Morvan entre quatre départements.

Nous n'avons plus d'unité depuis 600 ans, mais nous l'avons eue pendant 2.000 ans.

Il nous faudra faire admettre, aussi que nous avons des traditions, un folklore, une langue. Que nous sommes un peuple par notre ethnie et même que, de l'avis du professeur Regnier, nous avons eu par suite de notre « insularité » une civilisation à nous, agricole, pastorale et forestière.

Ce sera le rôle de notre Académie du Morvan et de cette page morvandelle.

Nous avons le droit de dire que, selon la norme de Fustel de Coulanges, nous avons une patrie.

Vauban le disait déjà en 1705 : « Le Morvan notre patrie. »

Joseph PASQUET.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Ont été nommés membres correspondants,

MM.
ROBLIN, géologue, sous-directeur C.E.S. de Château-Chinon.

Pierre NECTOUX, géologue et botaniste, ingénieur du Creusot.

COCHET, ingénieur des Eaux et Forêts, Vandenesse.

De GAULEJAC, archivé, Nevers.

Roger SAYNAC, patois, Dijon.
J. DUPONT, archéologue, Saulieu.

Abbé PIVERT, historien, professeur petit séminaire de Lavigny.

Don BENIGNE, bénédictin de la Pierre-qui-Vire.

René DHEN, botaniste, Cercy-la-Tour.

Michel BIDANET, banquier, Dijon.

PLAISANCE, ingénieur des Eaux et Forêts.

L. CLERC, instituteur agricole itinérant, Ouroux.

RÉPONDEZ-NOUS

De quand date la robe blanche de la mariée, en Morv ?

ooo

Le général Lequima publié, vers 1924, une étude sur une carte sur le Haut-Morvan. Où peut-on les trouver ?

ooo

Quelle était la mine des roches de la Grande Verrière, livrées à l'industrie ?

ooo

Qui a vu du gui dans les chênes, en Morvan ?

Quelques noms de lieu inspiré par la forêt du Morvan

EN Morvan comme dans toutes les campagnes françaises, la toponymie a été influencée par la végétation forestière, celle qui subsiste de nos jours ou celle qui a régné autrefois et disparu par suite des variations du climat et surtout des dégradations.

Ainsi, les formes que prend la végétation forestière a donné des noms de lieux :

La forêt : La Forêt (Brazey-en-Morvan) et probablement La Fortelle (bas-latin *forestella* « petite forêt »), le Grand Bois, les Grands Bois (Thoste), le Breuil (*brogium* « bois clos »), Bois de Sauve (de Sylva « forêt »), Glenne (du gaulois *glano* « pur » dit Deléage (forêt de montagne), Glux-en-Glenne, Bois de la Forêt, Entre les Deux Bois, Derrière le Bois, Jours et Joux (Anost, Saint-Andeux) (de *juris* « mamelon boisé » ; le mot nous vient du fond des âges). Brenne, Brénil du Bas-Morvan ; Le Feuilloux évoque des frondaisons, de même Bois de La Feuillouse. Les Feuilletés sont probablement des feuilles sèches.

La forêt protégée : le Défend (Alligny, Moux), le Défaud, la Réserve (Saint-Andeux).

Les reconquêtes forestières naturelles après abandon des cultures (acres) : les Broues, les Brosses, les Brochets (Lucenay-les-Aix), les Brossiers, les Brocards (?) (Gouloux).

des Quatre Coupes, Bois de la Vente, Grande Vente, la Vente Dessous (La Roche-en-Brenil), Le Tronçois (Alligny), Le Tronçay (Saint-Reverien), la Revenue de Bierre (Saint-Didier), Bois des Grands Taillis, Revenue du Bois Gillot (une revenue était la coupe revenant à intervalles réguliers).

Les défrichements : l'Essard (Chevenon), Les Essarts (Saint-Ouen), (de *exarire* « défricher »), Issards (Alligny), Bois de Lissard, Les Etropées (contient l'idée d'extirper).

Les diverses essences

Le chêne qui depuis l'époque historique domine : la Vie du Gros Chêne, Chêne-Boulon, Chassagne (bas latin *cassanea*), la Chagnette, le Chagnon, Chagnon (bois de), Chagnoux, les Chagnots (Liernais).

Le hêtre : le Fou des Forges (Montsauche) (déformation de *fagus* « hêtre »), le Fou de Verdun (Frétoy), la Foutière (Quarrelles-Tombes), Faye.

Le frêne : le Frêne (Saint-Germain-de-Modéon), Fragne, Fragniot, Fragny, Bois du Frêne, le Fragneau.

L'aune : ce sont les innombrables Verni, Vernière, Verneau, le Vernois, Bois de la Belle Verne, Vernay-Bousson, Vernot, les Vernottes, la Vernée (Château-Chinon)... c'est une vieille racine antégauloise qui a essaimé largement.

Le bouleau : Bois Boulâtre, la Boulassière, Bois de Boulay, la Boulaye (La Petite-Verrière), le Boulois, le Petit-Boulas (La

Roche-en-Brenil), les Boulois (Villargoix).

Le châtaignier : Les Châtaigniers.

Le coudrier : La Queudre.

Le saule : Oussière (osier) (?), le Saulce (Saulieu).

Le tilleul : Tillet, Thil, Les Tilleuls (Molphey).

Le sureau : Etang du Seu.

Le genêt : La Genête, Les Genêts, Les Genettes, mont Genièvre, Bois du Genêtay, Genetouse.

Le genévrier : les Genièvres, les Genèvres (Thoste), les Airelles.

La Bussière évoque probablement plutôt le petit bois que le buis.

Les végétaux pris isolément : L'arbre : Le Grand Hêtre (Alligny) ; la souche : Bois des Suchons (Corvol-d'Embernard), Le Suchet (?) (Sainte-Colombe), Les Rachoux (?) (Alligny).

Le bois matériau : Bois des Plots (bloc de bois).

..

L'histoire des forêts et de ses vicissitudes sont inscrites sur la carte : les Usages (Dompière), Usages de Vouvres (Sussey) évoquent l'exercice des nombreux droits ; le Bois de la Loge rappelle ces cabanes disséminées dans la forêt d'autrefois ; les Brûlés, les Brûlés (Villargoix), le Brûlot (Saulieu), sont peut-être le souvenir d'un incendie de forêt ; les Communs rappellent l'exploitation en commun. Les enrênements sont trop récents pour avoir donné beaucoup de noms officiels.

Le visage de la forêt morvandelle a bien changé et changera encore ; les noms restent des témoins de son verdoisement.

G. PLAISANCE,

Ingénieur des Eaux et Forêts.